

**Releveurs de
compteurs**

Représentant-e-s
recouvrement
résidentiel et
commercial

**Commis relève
et refonte de routes**

**Représentant-e-s
clientèle**

Représentant-e-s
service à la
clientèle

**Représentant-e-s
clientèle affaires**

Projeteurs

Inspecteur mesurage

Agents réclamations

Commis entrepôt

Commis distribution
et ordonnancement

**Mécanicien
(Annexe 2000)**

Dessinateurs II

Dessinateurs III

**Dessinateurs/
projeteurs**

**Secrétaires
administratives**

Acheteurs séniors

Notre priorité: l'emploi !

Volume 2 no 8

Le 27 avril 2010



MES VACANCES, J'Y TIENS NE TOUCHEZ PAS À MON ANCIENNETÉ !

La direction s'entête

Nous vous avisons la semaine dernière que la gestion nous informait d'une nouvelle procédure qu'elle voulait implanter pour octroyer les vacances de 2010.

Malgré nos représentations disant que la convention collective n'était pas respectée, la direction nous signifiait vendredi dernier - le 23 avril- qu'elle maintenait sa décision d'octroyer les vacances par horaire et par langue. Pourtant, le texte de la convention collective est clair :

30.06 A) Dans l'octroi des dates de vacances, la Direction tient compte du choix exprimé au plus tard le trente (30) avril par les employés selon leur ancienneté.

Nous avons déposé un grief de portée générale provinciale pour contester cette procédure d'octroi de vacances. Nous avons demandé que ce grief soit entendu de façon accéléré, ce que la direction a refusé. Malgré tout, nous demanderons à vos délégué-e-s d'être présent-e-s lors de l'exercice patronal pour nous assurer de connaître les impacts sur vos droits et de contester, s'il y a lieu.

Des sanctions injustifiées à St-Hyacinthe

La semaine dernière, les employé-e-s du Centre d'appels de St-Hyacinthe ont rencontré le COGE pour exprimer leur mécontentement. Ils ont été invités par le chef de site, M. André Morais, dans la salle pour être entendus. Suite à cette invitation, ce gestionnaire si « sympathique » a remis 13 lettres de réprimande et 8 lettres de suspension, même si certaines personnes étaient en pause café! Quelle belle façon de traiter ses invités! À l'avenir, méfiez-vous des invitations de la gestion.

Continuons à exprimer notre mécontentement en maintenant la pression auprès de la direction. Ne la laissons pas bafouer notre ancienneté.

Votre Comité de négociation,

Ginette Paul, présidente provinciale
Ralph Côté, président région Saguenay
Luc-André Faubert, président région Laurentides
Joanne Lévis, présidente région Abitibi-Témiscamingue
Jean-Guy Simard, Conseiller S.C.F.P.

/meg 27 avril 2010